

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 112 (1986)
Heft: 17

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carnet des concours

Salles de gymnastique, classe et paroissiale, Saxon/VS

Résultats

La commune de Saxon, en collaboration avec le Service cantonal des bâtiments, a organisé un concours d'architecture pour la réalisation d'une salle de gymnastique, de salles de classe et d'une salle paroissiale. Ce concours était ouvert aux architectes valaisans établis en Suisse. 18 projets ont été envoyés et jugés. Résultats :

- 1^{er} prix Fr. 10 000.- : André Meillard, Sierre.
 2^e prix Fr. 9 000.- : Pierre Schweizer, Darnona ; collaborateur : R. Berclaz.
 3^e prix Fr. 8 000.- : Jean-Pierre Perraudin, Sion ; collaborateur : Pietro Cutruzzula.
 4^e prix Fr. 7 000.- : J. Franzetti & F. Musy, Martigny ; collaborateur : Fabrice Franzetti.
 5^e prix Fr. 2 500.- : Charles Balma, Sierre.
 6^e prix Fr. 2 500.- : Charles-André Meyer, Sion ; collaboratrice : Brigitte Girardin.

Le jury propose à l'unanimité au maître de l'ouvrage d'attribuer le mandat pour la poursuite des études à l'auteur du projet au premier rang.
 Jury : Bernard Attinger, architecte cantonal, Sion, président, Charly Roth, président de commune, Saxon, André Bollin, conseiller communal, Saxon, Jean-Pierre Bilat, conseiller communal, Saxon ; les architectes Fonso Boschetti, Epalinges, Bernard Gachet, Lausanne, Sandro Cabrini, Lugano ; suppléants : Eddy Bruchez, vice-président de commune, Saxon, Hans Ritz, Service des bâtiments, Sion.

UIA

Maroc : études en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire

Avis d'appel d'offres international – présélection des candidatures

Le Gouvernement marocain compte mener des études en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire ; à cet effet, il souhaite s'assurer la participation de bureaux d'études spécialisés, dans le cadre de consultations restreintes, et il lance un appel d'offres en vue de la présélection de tels bureaux, sur la base de leurs références et de leur expérience dans les domaines évoqués.

Nature et objet des études

Les études, à fournir obligatoirement en arabe ou en français, porteront sur l'élaboration des documents suivants :

a) Schémas d'aménagements régionaux

Ils définissent la stratégie du développement au niveau régional en se basant sur un inventaire des ressources et des moyens d'action pour leur exploitation rationnelle, déterminent le tissu urbain régional ainsi que les priorités de développement sectorielles et spatiales, en fonction des caractéristiques de l'entité étudiée, et établissent un programme d'action et de mise en œuvre à court, moyen et long terme.

b) Schémas de développement et d'aménagement urbain

Ils permettent la maîtrise du développement urbain, dégagent une image globale de la ville pour le moyen et le long terme ainsi que les zones d'extension privilégiées et établissent un programme d'action pour les différents

intervenants au niveau urbain ainsi que pour les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

c) Plans d'aménagement

Ils constituent, avec leur règlement, des documents juridiques opposables aux tiers, ils visent l'organisation et l'orientation de l'espace urbain étudié et définissent le droit d'utilisation des sols ainsi que la programmation des équipements publics à court et moyen terme.

d) Plans sectoriels

Il s'agit de plans détaillés couvrant des zones sensibles, exprimant dans des secteurs particuliers la volonté d'aménagement urbain, la conception des espaces verts, l'organisation des volumes construits et la qualité architecturale.

Dossiers

Les dossiers de candidature fournis par les bureaux d'études comprendront l'adresse du siège social, la composition détaillée du bureau d'études avec les profils des spécialistes y exerçant, les références dans les domaines d'intervention prévus avec description des principales études exécutées (avec date de parution, nom du maître d'ouvrage et attestation de ce dernier, s'il y a lieu), le choix des domaines dans lesquels le bureau d'études compte intervenir a), b), c) ou d).

Les dossiers de candidature devront parvenir avant le 30 septembre 1986 à l'adresse suivante :

Ministère de l'intérieur
 du Royaume du Maroc
 Charge des collectivités locales,
 de l'urbanisme
 et de l'aménagement
 du territoire
 Cabinet n° 245
 Rabat (Maroc).

Congrès

Urban violence and insecurity – The role of local policies

Strasbourg, 15-16 septembre 1986

La Conférence permanente des autorités locales et régionales du Conseil de l'Europe organise un colloque consacré au phénomène de la violence dans les grandes villes, en liaison avec la politique en matière de santé, de justice, de police, d'instruction, d'affaires sociales, de logement, de transport et de l'environnement construit. Cette rencontre sera organisée en collaboration avec d'autres institutions, notamment l'Union internationale des architectes (UIA).

Elle s'adresse aux représentants des autorités, nationales et régionales, aux architectes et aux urbanistes. Elle vise à promouvoir des échanges de vues sur les remèdes possibles à l'extension de la violence et sur les chances d'une approche commune dans la recherche de solutions. La participation est gratuite.

Renseignements : M. Richard Hartley, secrétaire adjoint, Conférence permanente des autorités locales et régionales, Conseil de l'Europe, boîte postale 431 R6, F-67006 Strasbourg Cedex ; tél. 88 614161.

La politique énergétique suisse face au marché du pétrole

Vendredi 19 septembre 1986

Depuis plusieurs années, les débats politiques sur l'énergie sont figés sur l'électricité et sa production d'origine nucléaire. La passion et les partis pris qui marquent cette controverse font oublier les aspects fondamentaux de la politique énergétique : l'arbre cache la forêt !

Dans l'espoir de sortir de cette ornière et de rendre une plus large dimension au débat sur l'énergie, les cantons romands organisent en collaboration avec l'Office fédéral de l'énergie et la direction du Comptoir Suisse une conférence-débat sur le thème : *La politique énergétique suisse face au marché du pétrole*, qui aura lieu lors de la traditionnelle Journée de l'énergie 86, le 19 septembre prochain, dans l'enceinte du Comptoir.

Le débat sera animé par MM. Jean Masseron, directeur du Centre d'études supérieures d'économie à l'Institut français du pétrole, qui traitera « *Le marché mondial du pétrole* » ; Eric Zanetti, chef du service de presse et des relations publiques de Shell (Suisse), qui présentera « *L'approvisionnement de la Suisse en produits pétroliers* » ; et Fulvio Caccia, conseiller d'Etat, président de la Commission fédérale de l'énergie, qui analysera « *La politique de substitution et sa réalisation* ».

D'aucuns se demandent s'il n'est pas opportun de remettre en question le postulat de la substitution, tel qu'il est proposé par le rapport publié en 1978 par la

Commission fédérale de l'énergie, après les débats du Parlement sur l'énergie nucléaire et l'accident de Tchernobyl, eu égard à l'évolution des prix du pétrole et avant les débats sur la politique énergétique nationale prévus les 8 et 9 octobre prochain aux Chambres fédérales.

La Journée de l'énergie 86 permettra certainement à chacun d'éclairer sa lanterne grâce au rappel de problèmes fondamentaux bien réels, bien qu'ayant passé à l'arrière-plan.

Renseignements : Délégué cantonal à l'énergie, Riponne 10, 1014 Lausanne. Tél. 021/447109.

Cours d'introduction au système naturel des couleurs NCS

Genève, 27 septembre et 11 octobre 1986

Des cours d'introduction au système naturel des couleurs NCS auront lieu en Suisse romande, à Genève. Ils ont été conçus à l'intention de tous ceux qui s'intéressent aux couleurs : architectes, architectes d'intérieur, maîtres d'œuvre, autorités, artistes, décorateurs, peintres, fabricants...

Ce cours permettra à tous les participants de se familiariser avec le langage universel des couleurs telles qu'elles sont perçues par l'être humain.

Informations : CRB Suisse romande, 11, avenue Haldimand, case postale 147, 1401 Yverdon. Tél. 024/221272.

¹Voir NCS – le système naturel des couleurs, par Heinz Joss, IAS n° 23 du 10 décembre 1983.

Windows 86

Londres, 28-30 septembre 1986

Cette exposition consacrée exclusivement aux fenêtres et aux portes s'adresse aussi bien aux architectes qu'aux constructeurs ou à toute personne intéressée par les fenêtres. Toutes les compagnies continentales importantes y seront représentées et on ne dénombre pas moins de 100 exposants. Cette foire est purement professionnelle.

Renseignements : Turret-Wheastland Ltd, Penn House, Penn Place, Rickmansworth, Herts WD3 1SN, tél. 0923 777000.

Exposition de Vancouver et transports au Canada

4-11 octobre 1986

L'ATEC (association pour le développement des techniques de transport, d'environnement et de circulation) organise un voyage d'étude au Canada sur les transports, la circulation, le stationnement, la sécurité routière et l'urbanisme.

Visite de Montréal, Ottawa, Toronto, Edmonton et l'exposition mondiale des transports de Vancouver.

Renseignements : ATEC, 38, avenue Emile Zola, 75015 Paris, tél. 1/45755611.

Actualité

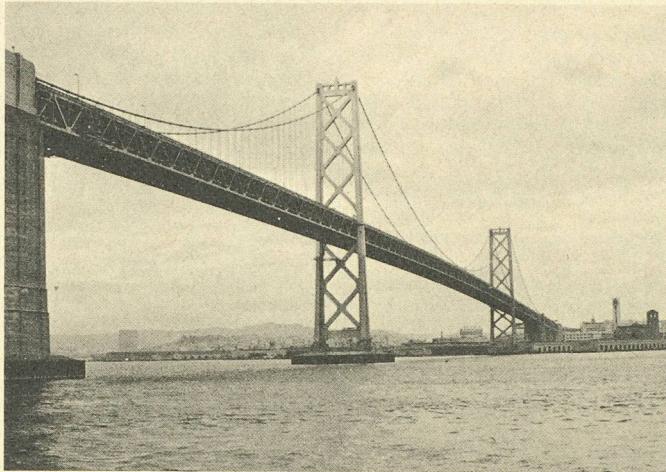
En Californie avec Ingénieurs et architectes suisses

Du 21 au 29 octobre 1986

Le succès rencontré par le voyage d'études de 1985 en Floride nous conduit à organiser, en collaboration avec Wagons-Lits Tourisme, un nouveau voyage, cette fois en *Californie*. L'accent sera mis sur des visites professionnelles dans l'industrie aérospatiale et dans le domaine de l'informatique – *Silicon Valley*! – sans oublier l'urbanisme et l'architecture. Toutefois, le temps consacré à la détente ne manquera pas, avec notamment la visite du plus grand avion jamais construit, le Hughes *Heracles* (1947) et une excursion dans la célèbre région viticole de *Napa Valley*.

L'arrangement comprenant les vols *Balair* Zurich – Los Angeles et retour ainsi que Los Angeles – San Francisco retour, le logement dans des hôtels de première catégorie – à bord du *Queen Mary* à Los Angeles – (chambres à deux lits avec bain et petit déjeuner américain), tous les transferts est proposé au prix de Fr. 2900.–. Le nombre de participants étant strictement limité, les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception avant le 1^{er} septembre prochain.

Programme détaillé, renseignements et inscriptions : Ingénieurs et architectes suisses, rédaction, En Bassenges, 1024 Ecublens.



L'approvisionnement de la Suisse en gaz naturel

L'essor constant du gaz naturel sur le plan mondial, comme en Europe occidentale, ne peut plus être mis en doute et l'époque où certains ont tenté de définir le gaz naturel comme une énergie éphémère est révolue.

Les réserves mondiales prouvées de gaz naturel représentent en effet soixante ans de consommations au rythme de celles de 1985, et même cent cinquante années en tenant compte des réserves additionnelles prévisibles. Les travaux d'exploration et de recherche de nouveaux gisements permettront sans doute un nouvel accroissement de ces chiffres. Actuellement, la consommation mondiale d'énergie primaire dans le monde est couverte à raison d'environ 40% par le pétrole, de 30% par le charbon et d'un peu plus de 20% par le gaz naturel, ce qui est tout à fait remarquable si l'on considère la relative jeunesse de cette dernière énergie.

Pour la Suisse, l'entité à prendre en considération est naturellement l'Europe occidentale, au cœur de laquelle nous nous trouvons. Cet ensemble de pays, peuplés de quelque 350 millions d'habitants, jouit d'une situation privilégiée sur le plan des ressources de gaz naturel. Ses propres réserves en place, déjà mises à jour, totalisent plus de

6000 milliards de m³ et ne cessent de s'accroître, au fur et à mesure des prospections. Par exemple, les nouvelles découvertes faites en Europe occidentale, pour la seule année de 1983 à 1984, ont augmenté les réserves prouvées de 26%.

En outre, le Vieux-Continent est d'ores et déjà relié par des conduites de très haute capacité aux plus riches gisements du monde ; ceux d'Union soviétique à l'est, qui totalisaient 41059 milliards de m³ au début de 1985, ceux d'Afrique au sud-ouest, évalués à 5300 milliards de m³ à la même époque, et ceux de la mer du Nord qui sont de même ampleur. D'autre part, sept terminaux maritimes situés en France, en Italie, en Espagne et en Grande-Bretagne, auxquels viendra bientôt s'ajouter un huitième terminal en Belgique, accueillent des navires méthaniens de gros tonnages qui amènent chaque année, dans les réservoirs de gaz naturel liquéfié européens, l'équivalent de quelque 20 milliards de m³ de gaz naturel, ce qui correspond à la consommation totale d'énergie annuelle de la Suisse sous toutes ses formes.

Enfin, là où les conditions géologiques s'y prêtaient, l'Europe occidentale s'est ménagée des stockages souterrains en aquifères et en cavités salines notamment. Pour les seuls pays qui nous entourent – l'Autriche, la France, l'Italie et la République fédérale

d'Allemagne – on en compte 47, totalisant une capacité effective de plus de 23 milliards de m³, représentant également plus que la consommation globale d'énergie de notre pays pendant une année.

On le constate donc, l'Europe occidentale n'est pas menacée d'une insuffisance de gaz naturel au niveau des réserves, ni à moyen terme, ni même à long terme. Les données disponibles actuellement sur les réserves de gaz confirment que la demande future pourra être satisfaite à très long terme et que le gaz naturel restera un élément essentiel de l'approvisionnement mondial et européen en énergie pour un siècle au moins. Il restera donc un maillon de première importance de la chaîne d'approvisionnement énergétique de l'Europe occidentale, ses propriétés spécifiques lui assurant un avenir prometteur.

En effet, énergie abondante et très propre, le gaz naturel répond parfaitement aux besoins et aux préoccupations écologiques de notre continent. Il renforcera donc encore sa position à l'avenir, au fur et à mesure du développement du processus de diversification énergétique voulu par les pouvoirs publics et de la mise en place des mesures indispensables qu'il faudra prendre pour protéger toujours mieux l'environnement dans lequel nous vivons.

En Suisse, sous l'angle de la répartition des différentes énergies que nous utilisons, la situation est moins favorable que celle du monde et de l'Europe occidentale. En effet, dans notre pays, la consommation des produits pétroliers représentait encore 65,7% du bilan énergétique total en 1985, contre 40,4% pour l'ensemble des pays industrialisés, pour la même période. On constate donc que la Suisse est toujours beaucoup plus dépendante des produits pétroliers que les autres pays industrialisés. L'effort de substitution du pétrole, préconisé à juste titre par la GEK, devra donc se poursuivre, voire s'intensifier.

Certes, le gaz naturel, en doublant au cours de ces cinq dernières années sa part au bilan énergétique suisse, a déjà contribué à réduire notre trop grande dépendance au pétrole. Mais, avec près de 8% en 1985, cette part est encore trop modeste, comparée aux 16% atteints en Europe occidentale.

Le potentiel de substitution du pétrole par le gaz naturel reste donc très important dans notre pays et c'est ce à quoi vont œuvrer les responsables de l'industrie gazière suisse au cours de ces prochaines années.

Ils savent qu'ils peuvent compter sur l'appui total des autorités communales et cantonales dans la poursuite de leurs efforts.

Ils souhaiteraient aussi pouvoir s'appuyer davantage sur des déclarations d'intention claires et une politique plus positive en faveur du gaz naturel de la part des autorités fédérales, conformément aux vœux exprimés par la GEK et tout récemment encore (en mai 1986) par l'Agence internationale de l'énergie, qui recommande à nos autorités d'accroître les importations de gaz naturel et de lui donner ainsi la possibilité de jouer un rôle croissant dans la substitution du pétrole.

Une prise de conscience accrue des possibilités offertes par le gaz naturel, compte tenu de ses apports sur le plan de la protection de l'environnement et des nécessités de la diversification énergétique de la Suisse, permettrait sans doute d'accélérer ce développement.

1985 aura été une année importante pour l'industrie gazière suisse.

En janvier 1985, les températures les plus basses depuis l'introduction du gaz naturel dans notre pays ont été enregistrées. Durant cette longue période de froid et ces conditions extrêmes, nous avons été en mesure de faire face à la demande très fortement accrue de gaz naturel et les approvisionnements se sont effectués sans perturbation, dans le cadre des contrats conclus tant avec nos fournisseurs que nos clients interruptibles. L'industrie gazière suisse a ainsi démontré sa capacité de faire face à la demande dans des conditions extrêmes de température.

En avril 1985, les premières quantités de gaz provenant du premier gisement suisse découvert à

Finsterwald, dans l'Entlebuch lucernois, ont été livrées à Swissgas. Même si ce gisement est de faible importance, il démontre qu'il existe du gaz naturel dans le sous-sol de notre pays. Cela est de bon augure pour l'avenir des activités de la Swisspetrol-Holding, qui centralise l'essentiel des recherches de pétrole et de gaz naturel en Suisse, et qui, grâce aux nouvelles campagnes sismiques auxquelles elle a procédé ces deux dernières années, a pu fixer de nouveaux emplacements prometteurs pour des forages, qui débuteront en 1987.

Il va de soi que la découverte d'un gisement, même de moyenne importance, de gaz naturel dans notre pays, serait une réponse de choix aux préoccupations actuelles des autorités politiques dans le domaine énergétique.

Enfin, tout au long de l'année 1985, puis du premier semestre 1986, Swissgas a poursuivi et mené à chef ses importantes négociations pour conclure de nouveaux contrats d'importations de gaz naturel jusqu'au début du siècle prochain.

Ainsi, le 15 mai 1985, a été signé un accord cadre portant sur la prolongation, jusqu'en 2004 au moins, de la fourniture de gaz hollandais, aux mêmes conditions que celles accordées aux plus grandes sociétés gazières européennes. Le contrat détaillé, déjà accepté par le Gouvernement hollandais et les actionnaires de Swissgas, sera formellement signé le 18 août prochain à Berne.

Le 6 décembre 1985, a été signé à Genève un nouveau contrat avec la Société Ruhrgas, portant sur la fourniture, jusqu'en 2005 au moins, de gaz naturel provenant de l'ensemble des disponibilités de l'Allemagne fédérale.

Parallèlement, les entreprises régionales ont aussi mené à chef leurs négociations pour garantir à long terme – jusqu'en 2008 dans certains cas – des importations de gaz naturel de la France et du sud de l'Allemagne.

Les négociations entre Swissgas et SNAM, qui permettront l'alimentation du canton du Tessin en gaz naturel provenant d'Italie, sont aussi déjà bien avancées.

Il me paraît important de relever également la mise en service en octobre 1985, d'un nouveau gazoduc de grande capacité, construit par Gaz de France, de Lyon à Genève, qui assure donc à notre pays une nouvelle liaison à l'ouest avec l'important réseau de transport de Gaz de France et de nouvelles possibilités d'importations, qui débuteront en 1987.

Toutes ces négociations, tous ces contrats, et tous ces nouveaux ouvrages ont été réalisés dans le cadre d'une recherche systématique et optimale de la diversification des sources d'approvisionnements et des différents grands gazoducs de transport pénétrant en Suisse. Et cela, tout en veillant à obtenir les conditions de prix les plus favorables, avec clauses d'indexation adaptées aux prix des huiles sur le marché suisse,

avec des monnaies de paiement différentes pour atténuer l'évolution des cours des changes et avec une très grande souplesse dans les approvisionnements pour faire face aux variations des températures et des consommations.

Aujourd'hui, nous pouvons déclarer avec satisfaction que les besoins de la Suisse en gaz naturel sont couverts au moins jusqu'au milieu de la première décennie du siècle prochain, alors que les grands gazoducs qui nous approvisionnent sont largement interconnectés entre eux, et tous reliés, du nord au sud et de l'est à l'ouest, au gigantesque système de transport de l'Europe occidentale.

Pour assurer ainsi, selon la stratégie déterminée en 1974, une si large diversité et une si grande sécurité des approvisionnements du pays, les responsables de l'industrie gazière suisse, à quelque niveau qu'ils se trouvent, ont certes beaucoup travaillé pendant dix ans ; mais il faut reconnaître aussi que notre position géographique, au centre de l'Europe, nous a facilité la tâche.

Synthèse de l'exposé de M. Eric Giorgis, président de Swissgas, lors de la 14^e Assemblée générale ordinaire du 1^{er} juillet 1986, à Berne.

Prix

« Nature et patrimoine 1985 »

La « Conservation Foundation », dont le siège est à Londres, a chargé à nouveau la FSPAP¹ de désigner les lauréats à ses prix (dotés de Fr. 5000.– chacun) et de les leur décerner. Le prix « Suisse » de Fr. 12 000.– a été attribué à la commune de Binn (Valais), qui, en 1964, avait déclaré par contrat une grande partie de son territoire zone naturelle protégée, empêchant ainsi notamment la réalisation de projets visant l'exploitation des forces hydrauliques. La commune de Binn constate aujourd'hui que, grâce à la protection de la nature et du paysage, un courant touristique se développe dans la vallée, modeste, mais d'une importance décisive pour ses habitants.

Les autres prix ont été attribués aux personnes suivantes : Le prix de l'urbanisme à M. René Gausch, architecte à Bâle pour la rénovation exemplaire des immeubles « Parkhaus Zossen » construits en 1934/1935, représentatifs du fameux courant d'architecture et d'urbanisme du « Neues Bauen ». Deux jeunes Vaudois, MM. O. Veuve, tavilloneur, et J. Henchoz, agriculteur, ont reçu le prix du patrimoine pour leur engagement sur les plans idéal et financier quant à la rénovation des toits en tavillons des bâtiments ruraux traditionnels. Le prix des économies de l'énergie a été attribué à MM. B. Pillonel, installateur, B. Matthey, ingénieur et Ch. Jaunin, architecte, pour leur installation chauffage-eau chaude exemplaire réalisée à Cortaillod/NE, alimentant douze maisons familiales (stock en terre, couplage chaleur-force actionnant une pompe à chaleur et panneaux solaires). Enfin, le prix des jeunes est revenu au groupe de travail ornithologique de la vallée de la Reuss. Ces jeunes observent inlassablement, jour après jour, les oiseaux de cette région, recueillant des données d'une grande utilité sur le genre d'utilisation du sol et ses conséquences écologiques.

¹La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage.

All papers will be reviewed in accordance with established ASME and Gas Turbine Division procedures and will be eligible for ASME journal publication if warranted by reviews.

The Exposition will feature the latest in gas turbine engines and auxiliary equipment, turbomachinery and power packages, heat recovery generators, boilers, inverters, heat exchangers, chillers, controls, instrumentation, filters, separators, pumps, blowers, fans and other ancillary products and services. For information on exhibiting, contact the ASME International Gas Turbine Center.

Section genevoise

Candidatures

M. Gilbert Arlettaz, ing. ETS, section mécanique, 1960. (Parrains : MM. Olivier Barde et Samuel Rieben.)

M. Mario Borges, arch. EAUG 1969. (Parrains : M^{es} Arlette Ortis et Inès Lamunière.)

M. Alain Burnier, arch. EAUG 1976 + REG A 1983. (Parrains : MM. Michel Gruner et Istvan Vasarhelyi.)

M^{me} Erica Linda Gees, arch. EPFL 1985. (Parrains : MM. Dunning C. Bruce et Pierre Jequier.)

M. Alexandre Patacoukidis, arch. EAUG 1983 + REG A 1986. (Parrains : MM. A. Barokas et A. Gillard.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 30 jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Bibliographie

Actualité du rationalisme

par Alberto Sartoris. Bibliothèque des Arts-Paris-Lausanne 1986. Un volume broché, format 170 × 230 mm, 134 pages + 10 pages d'illustrations dont 2 en quadrichromie. Prix : Fr. 27.–.

Il s'agit du texte intégral, calligraphié par son auteur, de la magistrale conférence prononcée le 6 novembre 1985 à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, par Alberto Sartoris. Nous avons eu l'occasion de relater ici cette causerie, que nous considérons comme le testament spirituel de l'un des fondateurs des CIAM. Jacques Gubler, dans sa préface, situe la conférence dans son cadre ; mais il pose aussi, aux dernières lignes de son texte introductif, la vraie question : « Alberto Sartoris ne valorise-t-il pas l'immanence de l'idée constructive pour oublier l'histoire conflictuelle du rationalisme des années trente et nous proposer l'utopie d'une architecture de la réconciliation ? ». Soulignons une fois encore tout le soin que l'éditeur Anthony Kraft a mis à rendre attrayant cet ouvrage qui aurait pu n'être qu'austère.